
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 24 avril 2018 à 19 h
Salle multifonctionnelle, 500, Montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Nancy Bergeron, directrice d'arrondissement
Madame Edwige Noza, secrétaire d'arrondissement substitut

ABSENCES :

Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire déclare la séance ouverte à 19 h.

CA18 28 131

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 24 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de commentaires des membres du conseil

Aucune question des membres du conseil.

10 - Période de questions du public

Aucun citoyen ne manifeste le désir d'intervenir.

CA18 28 132

Accorder un contrat à Entretien J. R. Villeneuve Inc. pour la location de balai(s) de rue avec opérateur pour l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour une somme de 31 790,59 \$ taxes incluses - Appel d'offres #18-16892 - 2 soumissionnaires et approuver un virement budgétaire d'un montant de 29 100,00 \$.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'accorder un contrat à Entretien J. R. Villeneuve Inc. pour la location de balai(s) de rue avec opérateur pour l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour une somme de 31 790,59 \$ taxes incluses - Appel d'offres #18-16892 - 2 soumissionnaires et approuver un virement budgétaire d'un montant de 29 100,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1187784005

CA18 28 133

Règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels CA28 0036 à l'effet de modifier les conditions quant à l'autorisation des établissements avec service de boissons alcoolisées (bar).

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Robert Samoszewski, de la présentation à une séance subséquente du conseil d'arrondissement, d'un règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels CA28 0036 à l'effet de modifier les conditions quant à l'autorisation des établissements avec service de boissons alcoolisées (bar).

ADOPTION DU PREMIER PROJET

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement numéro CA28 0036-2 modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels à l'effet de modifier les conditions quant à un établissement avec service de boissons alcoolisées (bar).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1187905025

CA18 28 134

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'Arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la rénovation d'un élément extérieur du bâtiment principal de la Mairie d'arrondissement à l'adresse sise au 350, montée de l'Église, sur le lot 4 589 373 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, la rénovation d'un élément extérieur du bâtiment principal de la mairie d'arrondissement à l'adresse sise au 350, montée de l'Église, sur le lot 4 589 373 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1187905023

CA18 28 135

Autoriser les nominations temporaires pour une durée indéterminée de messieurs Luc Perreault au poste de directeur des travaux publics et de Patrick Renaud au poste de chef de division des activités opérationnelles de l'arrondissement Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'approuver les nominations temporaires pour une durée indéterminée de messieurs Luc Perreault au poste de directeur des travaux publics et de Patrick Renaud au poste de chef de division des activités opérationnelles de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1184066003

Période de questions du public

Aucun citoyen ne manifeste le désir d'intervenir.

70.01

CA18 28 136

Levée de la séance

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève du mardi 24 avril 2018, à 19 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.02

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 mai 2018.